

**DELIBERATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 NOVEMBRE 2021,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET

Suite aux commissions FSDIE de l'Université Clermont Auvergne qui se sont tenues les 14 et 21 octobre 2021, il est proposé aux membres du CFVU d'attribuer des subventions à des associations étudiantes au titre du FSDIE.

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Laurent MOURET, Directeur de la Vie Universitaire ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter la répartition du FSDIE d'un montant de 38 121,00 € entre 10 projets d'associations étudiantes telle que décrite dans les tableaux ci-dessous.

Classification des projets	
Environnement	
Culture scientifique et technique	1
Culture artistique	3
Événement festif	2
Santé/Prévention	
Citoyenneté	
Handicap	
Sport	
Solidarité	1
Cadre de vie	
Cohésion étudiante	3
Acquisition et développement de compétences	
Conférence/Débat	
Autre	
Projets reçus et étudiés	10

Association	Projet	Montant budget projet	Montant demandé par l'association à l'Université	Montant octroyé
UNEF	Bourse aux livres Solidaire	980,00 €	400,00 €	400,00 €
L'après Médecine	Cérémonie de remise de diplôme des étudiants en fin de 6 ^{ème} année de médecine	9 800,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
WORLDTOP ESN	Accueil des Etudiants Internationaux	8 624,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
BDE GEOLOGIE	Bourse aux Mineraux	15 980,00 €	7 151,00 €	7 151,00 €
DOCT'AUVERGNE	Evenement sur la situation sociale des doctorants et AG de la confédération des jeunes chercheurs	6 055,00 €	2 000,00 €	1 600,00 €
BLOC SANTE	57 ^{ème} GALA du Bloc Santé	38 844,00 €	3 885,00 €	3 488,00 €
CINEFAC	Programmation du Ciné Club pour l'année 2021-2022	35 610,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
LIEU TOPIE	Programmation Culturelle 2021-2022	27 130,00 €	6 430,00 €	3 630,00 €
AFRICAvenir	Semaine Culturelle Africaine	8 422,00 €	5 852,00 €	5 852,00 €
BDE LES EPICURIENS	Semaine pédagogique d'initiation et de perfectionnement à la pratique du ski	45 310,00 €	8 410,00 €	3 000,00 €
		196 755,00 €	47 128,00 €	38 121,00 €

Membres en exercice : 43
Votes : 28
Pour : 25
Contre : 3
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION 2021-11-09-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.